

Orientation 1.1 Approfondir et partager la connaissance du territoire et anticiper les évolutions

Orientation 1.1 Approfondir et partager la connaissance du territoire, et anticiper les évolutions

Mesure 1.1.5 Faciliter le partage de l'information

"Les actions prioritaires viseront notamment à :

- valoriser les connaissances scientifiques (colloques, articles...) ;
- valoriser et partager les informations techniques (ouvrages, fiches...) ;
- informer le grand public (journal local, sorties thématiques de découverte des patrimoines, accueil dans les maisons du parc...) ;
- constituer un fond documentaire (notamment numérique) spécifique au territoire du parc dans les bibliothèques municipales et les principaux centres de ressources ;
- contribuer à l'enseignement des publics scolaires (voir mesure 1.3.3) ;
- organiser des actions de terrain avec les partenaires locaux (comptages d'animaux par exemple) ;
- mettre en réseau les partenaires du territoire afin de valoriser leurs données et leurs savoir-faire, notamment via des animations locales et des plateformes de communication (sites Internet) ou d'échange de données ;
- pour l'habitat, comprendre les choix bioclimatiques faits au fil des siècles en matière de matériaux locaux et d'orientation."

page 44

Référence ID de l'article : #1343

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-21 14:02